

Dossier d'autorisation d'urbanisme

04119816U0008

Saint Aignan - Loir-et-Cher

Type

Permis de construire

État

Travaux terminés

Autorisation

22/06/2016

Surface créée

374 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

16

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 07/08/2026 à 13:17 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	04119816U0008
Type	Permis de construire
État d'avancement	Travaux terminés
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Habitation
Demandeur	ZOO PARC DE BEAUVAL
SIREN / SIRET	383578432 / 38357843200015

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2016
Autorisation	22/06/2016
Décision	22/06/2016
Ouverture chantier	22/08/2016
Achèvement travaux	25/04/2017
Prise en compte autorisation	2016-06
Prise en compte ouverture chantier	2016-09
Dernière mise à jour Sitadel	2021-07

Localisation

Adresse	LES ROCHETTES SAINT AIGNAN 41110
Commune	Saint Aignan (41198)
Département	Loir-et-Cher (41)
Région	Centre-Val de Loire (24)
Code postal	41110
Parcelles cadastrales	AN 241, AN 242

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	374 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	-	-	-	0 m ²	-
Agricole	-	-	-	0 m ²	-
Autres	-	-	-	0 m ²	-
Service public	-	-	-	0 m ²	-

Logements

Total créés	16	Individuels créés	0
Collectifs créés	16	Démolis	0
1 pièce créé	16	2 pièces créés	0
3 pièces créés	0	4 pièces créés	0
5 pièces créés	0	6 pièces et plus créés	0
Logements sociaux	0	Logements PTZ	0

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Travaux terminés
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Habitation
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	Collectif hors résidence
Type de transformation	-
Piscine	Non
Garage	Non
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	65a9e264-7a20-46a9-9d98-66becb817bc3
Première importation	19/05/2026 10:19
Dernière observation	02/08/2026 05:06

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
ZOO PARC DE BEAUVAL	383578432	Société du permis
COGEP	400833596	Commissaire aux comptes suppléant
COMMISSARIAT ET AUDIT	950453977	Commissaire aux comptes titulaire
PHILIPPE BOURBON	-	Président de SAS
CATHERINE CREVAN (MICHEL)	-	Administrateur
SYLVIE CAGNATO (CHOVELLE)	-	Administrateur
LAURENT ANDRÉ CHAPART	-	Directeur général délégué
MANUEL GREAU	-	Directeur général délégué
MATHIEU ALFRED STENGER	-	Directeur général délégué
VINCENT MAURICE PHILIPPE VAUTIER	-	Président du conseil d'administration
COGEP AUDIT	389488727	Commissaire aux comptes titulaire
COMMISSARIAT ET AUDIT	950453977	Commissaire aux comptes titulaire
ANTOINE POURIEUX	-	Directeur Général
MATHIEU ALFRED STENGER	-	Directeur Général
VINCENT MAURICE PHILIPPE VAUTIER	-	Président de SAS
RODOLPHE JEAN-ROBERT LAJUNIAS DIT DELORD (LAJUNIAS)	-	Président de SAS

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.